

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 MAI 2011

Nombre de membres

-afférents au C.M. : 15
-en exercice : 14
-présents : 12

L'an deux mil onze et le lundi vingt trois mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Richard MASSEBEUF, Maire.

Date de la convocation

14 mai 2011

12 Présents : R. MASSEBEUF, R. ROURESSOL, J. CAMOIN, M. MIALON,
M.F. BOURDELIN, I. FONTAINE, M.L. FRANCOIS, M. GUYON,
P. SALQUE, C. VOLLE M. BACCONNIER S. AUBOSSU.

Date d'affichage

14 mai 2011

2 Absents : C. PAILHES, G. VOLLE

2 Procurations : C. PAILHES à R. MASSEBEUF
G. VOLLE à R. ROURESSOL

Secrétaire de séance élu : Patrick SALQUES

OBJET : Attribution du marché public des travaux d'aménagement du Rond point RN 102 et des abords

Vu l'appel d'offres en procédure adaptée,

Vu l'ouverture des plis et l'analyse des offres de la commission d'appel d'offres du 28 avril 2011 qui propose de retenir l'entreprise ISSARTEL TP d'Aubenas, la mieux disante au prix total de 45 778 €HT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le marché à intervenir avec l'entreprise ISSARTEL TP au coût de 45 778 € HT.
- autorise le Maire à signer le marché et toutes les pièces nécessaires à sa réalisation.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire présente le projet du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal établi par le Préfet. Ce projet vise à réorganiser les limites des communautés de communes.

En ce qui concerne notre territoire, le projet serait de regrouper les communautés de communes du Pays d'Aubenas-Vals, du Vinobre et du Val de Ligne (à l'exception de la commune de Laurac), l'adhésion des communes de St Etienne de Boulogne, St Michel de Boulogne et des huit communes isolées d'Aizac, d'Antraigues sur Volane, d'Aspecjoc, de Juvinas, de Lasbastide sur Besorgues, de Lachamp Raphaël, de Laviolle et de Mézilhac.

Le projet est consultable en Mairie. Monsieur le Maire précise que la commune dispose d'un délai de trois mois pour émettre un avis quant au découpage proposé (cette question sera délibérée lors d'un prochain Conseil Municipal).

- Comme convenu à l'automne 2010, le planning d'utilisation de la Salle Polyvalente par les associations sera établi avant l'été. Cette réunion aura lieu le **lundi 20 juin 2011 à 18 h 00** à la Salle Polyvalente en présence des présidents des associations communales. A l'issue de cette réunion, à 19 h 00 un apéritif d'accueil sera offert aux nouveaux habitants de la commune.

- L'inauguration de l'Allée Félix Plantevin est prévue le **samedi 2 juillet 2011 à 11 h 00** (sur place). Repli sous le préau du stade municipal en cas de pluie.
- L'Association Country Passion s'est portée volontaire pour organiser les festivités du 14 juillet. Les feux d'artifice seront tirés à proximité de la Salle Polyvalente. Les élus en charge de la sécurité doivent se rendre sur le site pour définir le pas de tir.
- La fête des enfants est reconduite pour cette année. La date est fixée au samedi 17 septembre 2011. Une réunion des membres du CCAS et des associations souhaitant s'investir dans cette manifestation est prévue le lundi 27 juin 2011 à 20 H 00.
- L'association Country Passion et le restaurant le Romarin se proposent d'organiser une manifestation sur la place de l'Eglise à l'occasion de la fête de la musique (mardi 21 juin).
- La fête de l'école est prévue le vendredi 17 juin 2011. La garderie du soir ne sera pas assurée ce jour là, une information sera faite aux parents.
- Ce vendredi 27 mai, les enfants de l'école, les enseignants et le personnel ou parents accompagnants sont invités à manger par M. COURT (restaurant les Vieux Arceaux à Mercuer et également notre prestataire pour la préparation et la livraison des repas de cantine).
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la subvention espérée de la part du Conseil Général pour le projet d'agrandissement et d'aménagement de l'école communale est largement en dessous des espérances de la commune. Le Conseil Général s'engage pour une subvention de 45 000 € pour 2011, et ne veut pas s'engager pour les tranches de travaux prévues en 2012 et 2013. Le Maire rappelle qu'une subvention de 30 % des travaux HT a été sollicitée, soit 200 457 € pour les deux tranches.

Les services de l'Etat, dans le cadre de la demande de DETR, ne se sont pas encore prononcés.

Monsieur le Maire fait part de ses inquiétudes quant à la poursuite du projet d'agrandissement de l'école dans sa version actuelle si le Conseil Général et/ou l'Etat se désengagent financièrement.

D'autre part, les demandes de subvention pour le projet de maison médicale et le réseau d'eaux pluviales n'ont pas été retenues par le Conseil Général.

- Monsieur le Maire a reçu les assistantes maternelles agréées de la Commune. Cette réunion très constructive leur a permis de faire connaissance. Ces dernières souhaiteraient qu'un espace de jeux à destination des « petits » soit créé sur la commune (projet à réfléchir).
- La vente de la parcelle du terrain communal à M. DELOS Jean-Charles n'est pas encore réalisée.
- Acquisition terrain FAURE Huguette : signature de l'acte prévue ce mercredi 25 mai.
- Acquisition d'une parcelle de terrain à la commune d'Aubenas : signature de l'acte le 14 juin.
- Réserve communale chemin des Bois, le long de la propriété MARTIN : accord verbal des propriétaires pour céder une bande de 2 mètres afin de créer une voie de 6 mètres de large. La rétrocession sera possible après redécoupage et vente des lots de terrains.
- La taille des platanes, le long de la RN102, a été réalisée.
- Les services de la DIR ont enfin réparé « provisoirement » les déformations de la chaussée sur la RN102, à proximité du camping. Une réfection plus complète sera réalisée après l'été.
- Les travaux de réfection de la pelouse du stade sont en cours. Les travaux sont réalisés par le personnel de la commune d'Aubenas avec son matériel, le sable, les broches et la semence sont à la charge de la commune de St Didier.

- Le jeudi 2 juin 2011, à l'occasion du tournoi du Football Club de St Didier, une gerbe sera déposée sur la tombe de Paul Néviassas (Le Maire étant empêché, Michel MIALON et/ou Raymond ROURESSOL se joindront à ce dépôt de gerbe)
- Création d'une nouvelle entreprise sur Saint Didier : ARDECHE BATIMENT (tout travaux de second œuvre), par M. Jean-François ROURE, 347 chemin Prélafont, ☎ 04.75.39.38.82.
- Monsieur le Maire a participé à une réunion à la Sous-Préfecture relative au stand de tir. Il a fait part de son mécontentement quant au non-respect des engagements pris par le Président du stand de tir quant aux calibres utilisés. Ces derniers ne seront autorisés plus que de 14 h à 17 h le 2^{ème} samedi du mois (sauf pendant la période estivale). D'autre part, une pétition prise à l'initiative du stand de tir circulerait pour maintenir le stand de tir le long du Rocher de Jastres. Le Maire a également rappelé à M. le Sous-Préfet qu'il souhaite être informé des différentes démarches effectuées pour trouver un autre lieu pour implanter cette activité.
- Réception du commandant de la Police Nationale d'Aubenas, M. Fabrice SIERRA, le jeudi 26 mai à 9 h 00 en Mairie.
- Réunion d'information sur le gaz de schiste jeudi 26 mai à 20 h 00 à l'ex-imprimerie Lienhart à Aubenas.
- Le syndicat Touten'Bus souhaiterait que la commune institue une réserve communale sur un terrain à proximité de M. BRICOLAGE afin créer un parking (à étudier).
- Le jeudi 16 juin 2011 à 18 h 00, le bureau d'études POYRY viendra présenter l'esquisse du projet d'aménagement du chemin des Vignettes.
- Raymond ROURESSOL, premier adjoint en charge de l'urbanisme, déplore le changement fréquent de personnel à la DDT d'Aubenas (ex DDE) pour l'instruction de nos demandes d'autorisations d'urbanisme. Quelques éclaircissements sont à demander à la DDT quant à la définition précise d'une annexe ou construction annexe.
- Marc BACCONNIER souhaiterait connaître les conclusions suite à la mise en place d'un cinémomètre sur la commune au mois de février. Les résultats seront demandés aux services concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 20.

A Saint Didier sous Aubenas, le 26 mai 2011

**Le Maire,
Richard MASSEBEUF**